



Conseil de Sécurité

Place.: FRI

9 avril 2015

Resolution 3 (2015)

Adoptée par le Conseil de Sécurité Historique en 1ère réunion, 9 avril, 2015

Conseil de Sécurité Historique,

Invite tous les pays-membres de condamner les crimes de régime de Slobodan Milochevich et applique les sanctions économiques et politiques sur tous les pays qui soutiennent ou avaient soutenu le gouvernement yougoslav;

Cherche l'assistance parmi les membres de CS pour créer un groupe international de volontaires professionnelles et *invite* des organisations volontaires internationales de participer, qui vont s'occuper aux questions de la réhabilitation et surveillance de la situation dans le pays;

Propose d'arrêter le livraison des armes aux tous les côtés du conflit à Yougoslavie par d'autres pays et punir ceux, qui continuent de le faire;

Propose de chercher l'assistance parmi les membres de CS pour faire entrer les troupes de maintien de la paix à la territoire de tous les régions de l'Yougoslavie;

Soutient la restauration de l'administration transitoire démocratique et multinationale dans tous les régions de l'Yougoslavie sous la surveillance de l'ONU.